



Acte n° 2024C192

## D E L I B E R A T I O N

### S E A N C E D U C O N S E I L C O M M U N A U T A I R E D U 1 9 S E P T E M B R E 2 0 2 4

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45  
Présents : 32  
Pouvoirs : 5  
Votants : 37

Date de convocation du Conseil communautaire :  
Le 12/09/2024

Le 19 septembre 2024, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, Président, au Galet, rue du Collège à Reyrieux (01600).

**Présents :** Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Armand CHAUMONT, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

**Absents excusés :** Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE, Jacques CORMORECHE (Pouvoir à Nicole DUGELAY), Anne-Marie DEGUEURCE, Bruno HENRY, Nadia GUYON, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC (Pouvoir à Frédéric VALLOS), Stéphanie PALLIER, Sylvie PERMEZEL (Pouvoir à Didier ALBAN), Delphine PICHOURON (Pouvoir à Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir à Emmanuelle CARGNELLI).

**Secrétaire de séance :** Agathe IACOVELLI.

#### **OBJET : ASSAINISSEMENT COLLECTIF – Demandes de subventions pour le programme de travaux 2025**

M. Gilles GARNIER, Vice-Président en charge de l'assainissement, présente ces demandes de subventions. Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des schémas directeur d'assainissement des systèmes de Civrieux – Bourg, Trévoux – Bords de Saône, Saint-Didier-de-Formans, Saint-Jean-de-Thurigneux et Jassans (commune de Beauregard).

Commune	Secteur	Typologie travaux	Montant AVP
Civrieux	Rue du Bry, rue du Grand Logis, impasse du Sureau, allée plein sud, allée de la Versanne, impasse des acacias, route de Massieux, suppression de 3 déversoirs d'orage	Réhabilitation	322 000 € HT
Reyrieux	Chemin des Roches	Réhabilitation	251 000 € HT
Saint-Didier-de-Formans	Chemin du Baderand	Mise en séparatif	75 000 € HT
Saint-Didier-de-Formans	Chemin du Penozan	Mise en séparatif	201 000 € HT
Sainte-Euphémie	Zone artisanale	Réhabilitation	53 000 € HT

Sainte-Euphémie	Chemin Vert	Réhabilitation	57 000 € HT
Saint-Jean-de-Thurigneux	Rue Maréchal Ferrand	Renouvellement	54 000 € HT
Beauregard	Rue Hector Berlioz	Mise en séparatif	<i>Etude en cours</i>

Ces opérations sont susceptibles d'obtenir des subventions de la part du Conseil départemental de l'Ain et de l'Agence de l'eau selon les modalités d'intervention respectives du plan départemental de l'eau et du 12<sup>ème</sup> programme d'intervention 2025-2030.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 05/09/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** les projets du programme de travaux 2025 ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- ✓ **DE S'ENGAGER** à mener à terme ces opérations selon les principes de la charte qualité nationale des réseaux d'assainissement ;
- ✓ **DE SOLLICITER** des subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Conseil départemental de l'Ain pour la réalisation de ces opérations ;
- ✓ **D'AUTORISER** le Président ou son Représentant à signer toute pièce nécessaire à ces demandes ;
- ✓ **DE DEMANDER** l'autorisation au Conseil départemental de l'Ain et à l'Agence de l'eau de pouvoir commencer les études et les travaux par anticipation, sans préjuger des aides éventuelles qui pourraient être attribuées ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits seront inscrits au Budget annexe 2025 de l'Assainissement collectif.

A Reyrieux, le 19/09/2024

La Secrétaire de Séance,  
Agathe IACOVELLI

Affichage sous format électronique : 25/09/2024

Le Président,  
Marc PECHOUX

